

Logements dans Le Mans Métropole

Une action soutenue en faveur de l'accession à la propriété

Vice-présidente de Le Mans Métropole en charge de l'habitat, j'ai proposé en accord avec le Maire du Mans, de mieux accompagner l'accession à la propriété. Notre objectif est la réalisation de 188 logements / an en accession dite « sécurisée » (17% de la production de logements). Le Mans Métropole apportera aux futurs acquéreurs une aide qui passera de 4 000 € aujourd'hui à 6 500 € voire 8 000€ par logement, via l'opérateur bailleur social qui réalisera ces logements (sous forme de diminution du prix de vente).

Quartiers populaires

Ma demande à l'Etat de relancer et de poursuivre la rénovation des quartiers du Mans et de favoriser l'emploi de leurs habitants

J'ai rencontré le Président de la République et le Ministre de la Ville pour défendre Le Mans et ses quartiers. Le Président de la République a annoncé un milliard € supplémentaires. Aussi j'ai demandé que les quartiers des Sablons - Bords de l'Huisne et Ronceray -Glonnères-Vauguion bénéficient des crédits du programme national de rénovation urbaine. Parmi les priorités figurent l'amélioration des services aux habitants (centre de santé, travaux dans les écoles, extension de l'île aux sports, environnement des espaces commerciaux et réaménagement d'une partie de l'ancienne piscine des Sablons...). J'ai aussi suggéré que les crédits aillent rapidement aux dossiers déjà prêts et constitués comme ceux de notre métropole. Enfin j'ai fait la proposition que des exonérations sociales bénéficient aux personnes, demandeurs d'emplois et jeunes des quartiers, incitant davantage les entreprises à les embaucher et à les qualifier.

Ma demande que Le Mans soit considéré comme zone prioritaire au titre de l'offre médicale

J'ai écrit à la ministre des affaires sociales et de la santé et à la directrice de l'agence régionale de santé pour qu'en 2017 notre ville soit, comme le sont certaines zones du département, considérée comme prioritaire au titre des aides pouvant être accordées pour l'installation ou le maintien de médecins généralistes et spécialistes. Des mesures ont été prises au plan national pour mieux faire coller l'installation des médecins aux besoins des habitants (adaptation du nombre de médecins formés par région ; moyens à la formation des médecins généralistes ; aides et choix possible de certaines spécialités aux jeunes médecins s'engageant dans certaines zones déficitaires...). Néanmoins ces mesures nécessitant un peu de temps pour être pleinement efficaces (études longues), et il convient pour la période des toutes prochaines années de renforcer les aides matérielles aux médecins faisant le choix de notre ville et notre département.

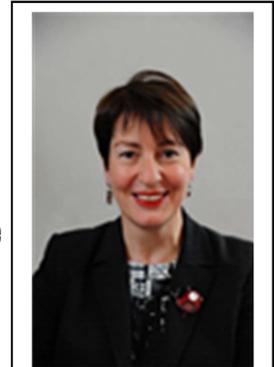
Lettre « Rapides Infos »

de

Marietta KARAMANLI **Députée de la SARTHE**

**Vice-présidente de la commission des
affaires européennes de l'Assemblée Nationale**

Vice-Présidente de LE MANS Métropole



Madame, Monsieur, Cher(e) Ami(e),

Ce nouveau numéro de ma lettre info rend compte de mon activité constante au service de notre circonscription.

Améliorer la qualité de vie au quotidien est une de mes priorités. Mes interventions et propositions dans ce domaine sont aussi variées que le sont les secteurs dans lesquels la collectivité publique est sollicitée pour « offrir » des prestations ou assurer un fonctionnement aussi régulier et équitable que possible aux services et biens fournis par d'autres acteurs, particuliers ou entreprises. Mon action se déploie ici sur le terrain local comme aux niveaux national et européen où j'agis, entre autres, pour une meilleure protection de tous, dans des domaines aussi divers que les droits des consommateurs, la sécurité à nos frontières ou l'environnement. La période reste difficile notamment à raison de la nécessité de désendetter l'Etat (900 milliards de dette en plus avant 2012).

Aussi, j'entends servir avec simplicité, ténacité et, dévouement pour renforcer la protection de chacun et la solidarité entre tous.

Marietta KARAMANLI

Quelques chiffres de mon activité de députée : près de 80 propositions de lois ou résolutions; plus de 30 rapports ; près de 400 questions écrites ; une centaine de permanences en 2016.

Des services publics défendus et adaptés

Poste

En juin 2016, j'avais fait savoir à la direction de la Poste que j'étais opposée au projet de possible fermeture du bureau de la Cité des Pins. Ni la fréquentation stable ni les opérations bancaires nombreuses avec une part significative à caractère social (25 % de la totalité) ne justifiaient une possible décision en ce sens. A la suite la décision a été gelée. En novembre, j'ai participé à une réunion de travail en faisant valoir la volonté unanime des élus du Mans et des conseillers départementaux de faire un état de lieux et des propositions pour maintenir un service postal et bancaire dans ce quartier.

Ecoles

J'ai écrit au Directeur départemental des services de l'éducation nationale pour m'étonner d'un document de travail évoquant un projet de regroupement de petites écoles dans les communes rurales (comprenant moins de quatre classes ?) et de restructuration des regroupements existants. S'il existe une « question » démographique dans notre département, (à horizon de 2 à 3 ans le nombre d'élèves de primaire diminuerait de plus de 1000 élèves), j'ai fait remarquer que l'adaptation des effectifs enseignants et éducatifs au regard des besoins peut bénéficier au travers d'une allocation spécifique du ministère, de moyens nouveaux si une convention est signée. Il ne peut s'agir d'imposer le modèle urbain d'organisation scolaire en zone rurale, mais de construire une école rurale attractive, qui s'émancipe de la menace récurrente des effets comptables résultant de la démographie.

Retraités : vigilance sur le pouvoir d'achat

Un amendement pour un peu plus de pouvoir d'achat

J'ai co-signé et soutenu un amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale visant à redonner du pouvoir d'achat aux retraités. En effet, qu'elles aient été menées par la précédente ou l'actuelle majorité, les réformes fiscales ont conduit à modifier ce qu'on appelle le calcul du revenu fiscal de référence (RFR), qui sert à bien des choses. Pour les personnes retraitées, il sert à déterminer si elles peuvent bénéficier du taux nul ou du taux réduit de contribution sociale généralisée (CSG), ou si elles doivent payer le taux plein, ou encore si elles bénéficient d'une exonération de taxe d'habitation ou d'un dégrèvement. Quand le revenu fiscal de référence augmente, il peut faire basculer un certain nombre de personnes d'un régime d'exonération de CSG à un taux réduit ou d'un taux réduit à un taux plein sans que les ressources aient elles-mêmes évolué. La revalorisation du seuil pour le taux nul coûte 260 millions d'euros pour 480 000 bénéficiaires. Cet amendement est une réponse à une évolution négative provoquée fortement par des décisions fiscales en

2010 et 2011. L'amendement a été adopté malgré que les députés « Les Républicains » s'y soient opposés.

Consommation / logement

Téléphone mobile en Europe : mon soutien à une diminution des tarifs

Les utilisateurs de mobiles paient des surcoûts lorsqu'ils passent ou reçoivent des appels de leurs mobiles depuis les autres pays Européens. Le sujet est sensible. D'une part, les consommateurs paient souvent très cher ; d'autre part, cette « surtaxation » est un frein au développement d'un marché unique et concurrentiel en Europe en matière d'échanges téléphoniques par mobile. J'ai soutenu devant l'Assemblée nationale une position de soutien à la proposition visant à ce que tous les voyageurs qui utiliseraient une carte SIM émise dans un État membre dans lequel ils résident ou avec lequel ils ont des liens stables pourraient se servir de leur appareil mobile dans d'autres pays de l'UE comme s'ils se trouvaient dans leur État de résidence. J'ai bon espoir que cette position s'impose dans le courant de 2017.

Environnement

Protection et indemnisation des habitants confrontés à de grandes installations de téléphonie mobile

J'ai posé une question écrite à la ministre de l'environnement à propos de la situation des habitants confrontés à des grandes installations de téléphonie mobile recevant et émettant des ondes radioélectriques. D'une part même si on s'en tient aux connaissances et expertises techniques et scientifiques actuelles, l'absence de risque n'empêche pas le dispositif, souvent très imposant et haut, de modifier le paysage et de changer les perspectives d'environnement ; d'autre part l'installation d'une antenne téléphonique bien que conforme à la réglementation en matière sanitaire et d'urbanisme crée une dépréciation, des biens immobiliers voisins, et un préjudice anormal et spécial aux actuels propriétaires. Je plaide pour une meilleure prise en compte de ces risques.

Europe et sécurité

Un corps de garde-frontières européen créé ; ma satisfaction d'avoir été suivie

Depuis 2012, comme Vice-présidente de la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale et rapporteure sur les questions de sécurité et de justice, je défendais la création d'un corps de gardes côtes européens, capable de renforcer les moyens des pays les plus vulnérables, C'est chose faite depuis quelques mois avec la création par l'Union européenne de ces moyens de police au service de tous les citoyens européens et qui luttent contre les trafic notamment en mer méditerranée.